

COMITE DU JURA FFPJP

Réunion du 8 juillet 2014 à 19h au siège social

Présents :

Melle Emilie MARAUX.

Mmes Françoise GAUTHIER, Jocelyne LESCALIER, Yvette OUTREY et Stéphanie ZERBINI.

MM. Jean BINDA, Michel BOURGEON, Daniel BUSSARD, Christian CANIOTTI, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY, Michel PERRUSSEL, Marc SERTILLANGE et Maurice TRIBUT.

Excusés :

M Christian MONNOYEUR et Docteur EL OUZZANI.

Invité : M. Christian VALET.

La réunion commence à 19h00 sous la présidence de Paulo DE BASTOS.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Comité Directeur et remercie le Président du club de MONT SOUS VAUDREY Christian VALET pour la mise à disposition du nouveau chalet acquis par son club où se déroule cette réunion.

Il poursuit en témoignant tout le soutien du CD39 à Josiane VALET et à Françoise DEMOUGEOT dans leur épreuve.

Au registre des bonnes nouvelles, le CD39 adresse tous ses vœux à la Présidente du district de la Joux, Alexandra MONNET pour la naissance du petit NOLAN. Dans quelques jours, Jocelyne LESCALIER et Philippe JARCELLAT diront « oui » au premier magistrat de MONNIERES. Premier mariage au sein des membres du Comité Départemental. Enfin, après 37 ans de bons et loyaux services, le Président et l'ensemble du Comité Directeur, souhaitent une bonne et heureuse retraite professionnelle au trésorier Jean-Marie MARAUX. Du côté sportif, quelques résultats très satisfaisants aux championnats de France : la championne de ligue Frédérique BOURGEOIS-BESANCON s'est inclinée en 16ème de l'individuel, de même pour Jérémy MARAUX dans la même catégorie. Au jeu provençal, les Salinois, Jean-Marie MARAUX, Julien MARAUX et Sébastien JACQUIN n'ont succombé qu'en 8^{ème}. La saison n'est pas terminée, il faut souhaiter le meilleur à tous ceux qui représenteront le CD39 sur les épreuves nationales.

1 : Compte-rendu de la réunion du 4 avril 2014.

Il est approuvé à l'unanimité.

2 : Point sur les championnats Jura, Ligue et France.

Fréquentation : Comme le démontre le tableau ci-après, la fréquentation aux divers championnats du Jura est globalement en baisse avec une moyenne générale de – 13.95 % pour les masculins et – 19.08 % pour les féminines. Seule celle des jeunes dans leurs championnats propres est en hausse de + 14.56 %.

PARTICIPATION DES EQUIPES AUX CHAMPIONNATS JURA

CATEGORIES	ANNEE 2013	ANNEE 2014	ECART EN %
Tête à Tête masculin	315	257	-22.57%
Tête à Tête Féminin	52	56	+7.69%
Tête à Tête Junior	11	13	+18.18%
Tête à Tête Cadet	28	27	-3.70%
Tête à Tête Minime	17	23	+35.29%
Tête à Tête Benjamin	5	6	+20%
Doublette Masculin	161	180	+11.80%
Doublette Féminin	56	62	+10.71%
Doublette Mixte	161	156	-3.21%
Doublette Provençal	60	63	+5%
Doublette Vétérans	67		
Doublette Junior	7	5	-40%
Doublette Cadet	13	16	+23.08%
Doublette Minime	15	13	-15.38%
Doublette Benjamin	3	3	0%
Triplette Masculin	116	110	-5.45%
Triplette Féminin	36	33	-9.09%
Triplette Mixte	85		
Triplette Provençal	44	49	+11.36%
Triplette Vétérans	67	53	-26.42%
Triplette Junior	4	8	+100%
Triplette Cadet	11	11	0%
Triplette Minime	6	10	+66.67%
Triplette Benjamin	2	2	0%
Séniors Masculins	1568	1376	-13.95%
Séniors Féminins	518	435	-19.08%
TOTAL SENIORS	2086	1811	-15.18%
TOTAL VETERANS	335	159	-110.69%
TOTAL JEUNES	206	236	+14.56%
TOTAL TOUTES CATEGORIES	2627	2206	-19.08%

En ce qui concerne la fréquentation aux championnats de ligue, celle-ci fait apparaître indifféremment une baisse ou une fréquentation en augmentation. Le tableau ci-après montre la réalité des évolutions ou involutions de la fréquentation de l'année 2013 par rapport à celle de 2014... Cependant, ces données ne sont pas très significatives car le taux de fréquentation de nos jurassiens à un championnat ligue fluctue inéluctablement selon que le qualificatif se déroule dans le Jura ou non.

PARTICIPATION DES EQUIPES AUX CHAMPIONNATS LIGUE

Tête à Tête masculin	154	204	+32.47%
Tête à Tête Féminin		66	
Doublette Masculin	136	98	-38.78%
Doublette Féminin	41	47	+14.63%
Doublette Mixte	89	100	+12.36%
Triplette Masculin	60	56	-7.14%
Triplette Féminin	27	22	-22.73%
Triplette Promotion	66	48	-37.50%
Séniors Masculins	893	812	-9.98%
Séniors Féminins	252	326	+29.37%
TOTAL SENIORS	1145	1138	-0.62%

Déroulement :

Patrick CROTET indique que certains joueurs se sont plaint, lors du doublette Jura provençal qui s'est déroulé à SALINS les 31 mai et 1^{er} juin, des conditions inégales de jeu selon eux liées à la différence de structure des terrains. Les uns étant beaucoup plus roulants que les autres...

A ce propos, le président souligne que c'est toujours le Jury qui gère l'organisation de la compétition et prend les décisions qui s'imposent. Celles-ci sont sans appel et doivent s'appliquer. De même, le jury a la possibilité de suspendre un joueur pendant une durée de 30 jours dès lors que son comportement est inacceptable. Cette exclusion temporaire, qui par la suite, à l'appui d'un rapport, peut être prolongée par la commission de discipline, a pour effet immédiat d'assainir la situation mais également de prévenir les récidives par le même joueur lors de compétitions futures. Michel DEMOUGEOT préparera un document qui sera remis à tous les délégués sur le rôle et le pouvoir décisionnel du jury.

Joueurs absents : A ce jour, tous les joueurs absents ont fourni un justificatif.

ERRARE : Attention, il faudra faire la modification dans le calendrier 2015 : le joueur a **3 jours** et non 8 comme indiqué par erreur dans le calendrier 2014 du CD 39 pour fournir un justificatif de son absence auprès du Président du Comité Départemental.

Projets :

Suite à un sondage envoyé aux clubs fortement apprécié par les joueurs qui ont partagé de nombreux avis sur les réseaux sociaux concernant l'éventuel début des championnats le matin, la réponse est négative. Le CD39 prend acte de cette position et ne changera pas l'horaire pour les championnats de pétanque.

Rappel : Le panachage est seulement autorisé pour le championnat Jura Provençal Triplette. Il est interdit pour le championnat Jura Provençal Doublette.

En ce qui concerne les championnats Ligue Provençal triplette et doublette : le panachage est interdit.

La Ligue de Franche-Comté a travaillé sur le calendrier qui a été validé le 4 juin. Sur un championnat, le triplette promotion, il a été donné le choix du 2^{ème} jour, le 1^{er} étant le samedi 4 avril 2015, entre le 5 avril 2015, (Dimanche de Pâques) ou le lundi 6 avril 2015, (Lundi de Pâques). Le chevauchement avec le dimanche de Pâques s'est fortement ressenti en 2014. Il faut donc que le CD39 se positionne : Une décision sera prise lors de l'élaboration du calendrier 2015. Sans préjuger de cette décision il semblerait qu'il faudrait plutôt préserver le dimanche de Pâques et poursuivre la compétition le lundi 6 avril 2015... A suivre.

3 : Point sur les licences.

Antoine MARTINELLO informe qu'à ce jour :

- Année 2013 : 1695 licenciés
 - Année 2014 : 1652 licenciés
- Soit une diminution de 43 licenciés

REPARTITION :

- 1509 licences séniors : 1210 masculins (-37) et 299 féminines (-14)
- 143 licences jeunes (+8)
-

Une constatation : Le district Lédonien accuse un déficit de 42 licences, soit l'équivalent de la perte jurassienne, où seul le club de l'ABJ progresse de +3 licences.

Le District de la Joux perd 7 licences

Le District de la Chaux gagne 1 licence

Le District du haut Jura gagne 5 licences

Les clubs en diminution d'effectif : LES ROUSSES, JEANRENAUD, PCHS, PASSEANS, CHAMPAGNOLE, BLETTERANS, CLAIVAUX, MONTMOROT,, PONT DE POITTE, ARINTHOD, ORGELET, MONT SOUS VAUDREY, DPC, CHAMPVANS, DAMPARIS, MOREZ, MOIRANS.

Les clubs en augmentation d'effectif : LA GOURIBOULE, BOIS D'AMONT, SELLIERES, SALINS, POLIGNY, PBJ, SAINT-CLAUDE, ABJ.

Le club d'ARBOIS affiche le même effectif qu'en 2013.

Le nouveau club de FONCINE LE HAUT compte 19 licenciés.

Le Président remercie Antoine MARTINELLO pour le travail accompli dans la gestion des licences

4 : Point sur les Finances au 08.07.14 :

COMPTABILITE GENERALE :

Le Comité départemental a perçu deux subventions :

- L'une dans le cadre du contrat d'objectifs d'un montant de 8 198 €
- L'autre dans le cadre du CNDS d'un montant de 1 500 €

Sur le plan de l'actif : A ce jour, le Comité enregistre un total général de l'ensemble de ses comptes de **87 769 €**

COMPTABILITE DU BOULODROME :

- Montant des charges de fonctionnement : 22 454.04 €
 - Montant des Produits : 27 473.85 €
- Soit un excédent de gestion de 5 019.81 €

Michel PERRUSSEL indique que l'augmentation de la participation des joueurs sur concours votée lors de l'AG 2013 a permis de récolter à ce jour la somme de 5 750 €, soit déjà + 1 301 € par rapport à l'exercice clos de l'année précédente.

Montant de l'actif tout compte confondu : 8 483.51 €

Le Président remercie les deux trésoriers pour la bonne tenue des comptes du Comité, notamment Jean-Marie MARAUX pour le montage des dossiers de demandes de subvention, ce qui représente un travail minutieux et fastidieux mais ô combien nécessaire.

Il associe dans ses remerciements Madame Yvette OUTREY pour sa gestion du stock du Boulodrome ainsi que pour son investissement en qualité de Présidente de la Commission du Boulodrome.

5 : Point sur les commissions.

Sportive :

Mlle Emilie MARAUX indique que le CDC Féminin 2^{ième} division est programmé à la date du 5 octobre alors que le CDC masculin, Elite et Honneur est programmé au 12 octobre. Or ces deux compétitions devraient se dérouler à la même date.

Il est décidé d'un changement de date pour le CDC masculin Elite et Honneur qui se déroulera le même jour que le CDC féminin, soit le 5 octobre 2014. Début des compétitions à 14h00

Mlle Emilie MARAUX est chargée de la prévenance des Présidents des clubs engagés dans le CDC masculin Elite et Honneur.

Il y aura du CNC à Mont sous Vaudrey le week-end du 18 et 19 octobre 2014.

Discipline :

Monsieur Patrick CROTET, Président de la Commission, indique qu'il s'était écoulé une période de 3 ans durant laquelle la commission n'avait pas eu à statuer. Elle s'est réunie récemment suite au comportement inacceptable de Messieurs PONTAROLO Michel et DAVID Emilien ayant fait l'objet de rapports auprès du Président du Comité.

Monsieur PONTAROLO a été sanctionné de 2 années de suspension assorties à une amende de 65 €.

Monsieur DAVID Emilien quant à lui, devra fournir auprès du Comité un travail d'intérêt général. Il intégrera l'équipe du CD 39 chargée de l'organisation des phases finales du CNC Jeunes qui se déroulera le 31 octobre et les 1^{er} et 2 novembre prochains, où il assumera la part de travail qui lui sera confiée.

Le Président CROTET remercie les membres du comité ainsi que les membres extérieurs pour leur investissement accompli avec déontologie et sagesse au sein de la commission de discipline.

Arbitres :

Patrick GRUNEISEN, Président de la commission arbitrale du CD 39 fait part aux membres du Comité du manque flagrant d'arbitres disponibles et désireux d'arbitrer. Seuls 6 ou 7 arbitres officient régulièrement sur les 26 répertoriés au niveau départemental. Cela devient problématique pour couvrir l'ensemble des désignations pour les championnats Jura et ligue ainsi que pour la coupe de France des clubs, les CDC élites et honneur etc...

D'autre part, Patrick GRUNEISEN est souvent sollicité afin qu'il nomme un arbitre à un concours organisé par un club. **Ce n'est pas son rôle.** Il est rappelé que chaque club doit avoir en son sein un arbitre. Ceci est une obligation. Dans le cas contraire c'est au Président de rechercher un arbitre disponible au regard de la liste figurant au calendrier du CD 39 ou sur le site du Comité.

Jeunes :

Tous les clubs ont été destinataires du compte rendu intégral de la dernière réunion de la commission Jeunes en date du 11 juin dernier. Il est fait état ici que des points principaux évoqués lors de la réunion du CD 39 par le Président Michel BOURGEON.

Champions du Jura

Minimes : Déliot Mathis, Grillot Thibaut, Nicod Nathan (Champvans)

Educateur : Bourgeon Michel

Cadets : Relion Mathieu, Petiot Luca, Fournier Bastien (Champvans)

Educateur : Nicod Philippe

Juniors : Alvès Jayson, Berrez Lucas, Dury Kélian (Moirans)

Educateur : Caniotti Nadine

Champions de Franche-Comté

Minimes : Michaud Nathan, Etignard Davy, Jarjat Quentin (Moirans)

Educateur : Millet Jacques

Cadets : Grosse Maxime, Bey Kévin, Villet Jordan (Champagnole)

Educateur : Tribut Maurice

Juniors : Champions : Glab Dylan, Angonin Tristan, Pourchet Etienne (CD 39)

Educateur : Glab Christian

Vice-Champions : Pommier Valentin, Demont Aymeric, Journet Elie (CD 39)

Educateur : Maraux Jean-Marie

Le Président du Comité Départemental rappelle que seules les personnes titulaires du BF1 sont habilitées à être déléguées à un championnat de France Jeunes et autorisées à l'encadrement de joueurs mineurs. De plus, les délégués font l'objet d'une désignation exclusive par le Comité du Jura.

Il en va de même pour les désignations des délégués Ligue au France qui s'effectuent par le comité de la Ligue.

Championnats des Clubs

A Champagnole le 22 juin 2014 à 8h30

Benjamins/Minimes : 4 équipes

1^{er} Champvans 3 victoires 9 pts

2^{ème} Moirans 2 victoires 6 pts

3^{ème} ABJ, Poligny/Salins/Arbois

Les équipes de Champvans (Nicod N, Grillot T, Déliot M, Bigueur L, Ardiot V, Bourgeon E)

Et Moirans (Etignard D, Jarjat Q, Michaud N, Bayram H) sont qualifiées pour la finale régionale qui se déroulera à Lure le Dimanche 05 Octobre.

Cadets/Juniors : 5 équipes

1^{er} Moirans

2^{ème} Champvans

3^{ème} ABJ

4^{ème} Champagnole, Poligny

Les équipes de Moirans (Dury K, Alvès J, Berrez L, Angonin T) et Champvans (Glab D, Bideaux B, Fournier B, Petiot L, Trémaud B) sont qualifiées pour la finale régionale qui se déroulera à Lure le Dimanche 05 Octobre.

Sélections Jeunes et Espoirs

Elles se dérouleront le 31 août 2014 à Bletterans toute la journée
Début 9h00. Il est rappelé que les clubs doivent présenter des joueurs d'un bon niveau
Jeunes garçons et filles (nés en 1998, 1999, 2000, et exceptionnel 2001, 2002)
Espoirs masculins (nés en 1993, 1994, 1995, 1996)
Communiquer les noms au plus tard le **25 août 2014** à Michel Bourgeon

Concours PASSENANS

Les évènements ayant conduit à ce que le concours seniors du 15 août 2014 à PASSENANS ne soit plus officiel, les membres de la commission prennent la décision de ne pas organiser de concours jeunes cette année.

Certaines personnes s'étonnent qu'il n'y ait que très peu de concours jeunes organisés dans le Jura, il est fait quelques propositions notamment celle de renforcer le régional jeunes de l'ABJ, en incluant la participation de la commission jeunes afin d'en faire un rendez vous de plus grande envergure pour la jeunesse ; à discuter pour 2015.

Classement des écoles de pétanque par la fédération :

Echelle de 0 à 4 étoiles

Carreau champagnolais	1 étoile
Pétanque salinoise	2 étoiles
Pétanque moirantine	2 étoiles
ABJ Lons le Saunier	3 étoiles
Amicale Pétanque Champvans	3 étoiles

Pétanque bletteranoise en sommeil. Pétanque polinoise dossier non communiqué à la fédération.

6 : Point sur la rencontre avec CCVA.

Une délégation du CD 39 : Mme OUTREY Yvette, Mrs Paulo DE BASTOS, Gilles OUTREY, Christian VALET, Jean-Marie MARAUX et Michel PERRUSSEL a été reçue le 26 juin dernier par le nouveau Président de la Communauté de Communes du Val d'Amour, Monsieur Michel ROCHET. Participaient également à cette réunion, Monsieur Guy VILLET, (Maire de BANS) ainsi que le nouveau Directeur des services de la CCVA Monsieur GAUTHIER.

Le Président du CD 39 a, en préambule, remercié le Président de la CCVA de nous recevoir et émis le vœu que nos relations futures restent franches et conviviales à l'image de ce qu'elles étaient avec l'équipe précédente de la CCVA.

Arguant du fait que le boulodrome était inoccupé les mois de juillet et août Le Président du CD 39 a sollicité une réduction de 2000 € sur les 12 000 € de loyer que nous versons annuellement. Nous avons obtenu une réponse négative à cette demande. Documents à l'appui, le directeur des services nous indique qu'il reste annuellement à la

charge de la CCVA la somme de 28 000 € après avoir encaissé les produits et payé les charges d'exploitation, dont les remboursements d'emprunts.

Le Président du CD 39 invoque les états de dégradation du bâtiment. Il signale qu'une liste de ces dégradations et malfaçons avait été remise à la CCVA le 4 janvier 2013 et que depuis peu de choses n'avaient bougé. Il insiste sur le fait que nous allons bientôt recevoir des délégations venues de neuf régions de France lors de la finale du CNC Jeunes et que l'image du boulodrome, (le 5^{ième} de France), s'en trouverait entachée si aucuns travaux n'étaient réalisés. De plus, cette compétition s'adresse à des enfants et qu'il convient de leur offrir un cadre sécurisé. Monsieur VILLET Guy, Maire de la commune de BANS, argumente dans le sens du Président DE BASTOS en reconnaissant effectivement que les « choses ont traîné ». Il propose de confier ce problème à la compagnie d'assurances de la CCVA afin qu'un expert puisse effectuer une évaluation des dégradations et malfaçons. Nous sollicitons auprès du président de la CCVA la possibilité de participer à l'expertise le jour où elle aura lieu.

Nous refaisons un état des travaux qui seraient urgents à réaliser pour la sécurité des personnes, dont le changement des plaques du plafond de la montée d'escaliers qui menacent toujours de tomber ainsi que celles de la salle du CD 39 souillées suite à des fuites d'eau de la toiture. Nous demandons également, dans un souci d'économie d'énergie, à ce que nous puissions allumer l'éclairage du boulodrome rampe par rampe. Le Président de la CCVA, s'engage à ce que les travaux de la remise en état des plafonds soient rapidement exécutés. En ce qui concerne l'éclairage du boulodrome il est d'accord pour que des devis soient demandés à diverses entreprises d'électricité.

Le Président du CD 39 annonce la tenue des phases finales du championnat national des clubs des jeunes le 31 octobre et les 1^{er} et 2 novembre prochains au boulodrome. Il souhaite que la communauté de communes puisse participer à l'organisation de ces journées, soit en prenant en charge le coût des navettes de transports que nous souhaitons mettre en place entre le boulodrome et la salle des fêtes de SOUVANS, soit en finançant le pot d'accueil ou le vin d'honneur. Le Président de la Communauté de Communes attend de nous des propositions chiffrées.

A la sortie de cette réunion, les participants avaient eu l'impression d'être écoutés mais pas entendus... Pourtant à ce jour les travaux de rénovation des plafonds de la cage d'escaliers, ainsi que celui de la salle du CD 39 ont été réalisés. Un devis pour que les rampes d'éclairage puissent être manœuvrées indépendamment des unes aux autres est en cours auprès de l'entreprise LAROCHE de MONT SOUS VAUDREY. Donc à suivre....

6 : Partenariat : mise en place de l'action.

Composition de la commission PARTENARIAT :

Jean-Marie MARAUX, (président), Mme Henriette MARCHAL, Mrs Guy BUATOIS, Michel DEMOUGEOT, Gilles OUTREY, Christian VALET, Hervé MOINE, et toute personne qui de par ses connaissances peut démarcher un ou plusieurs partenaires annonceurs.

Lors de l'AG 2013, nous nous étions engagés à rechercher des partenaires qui accepteraient contractuellement d'installer leur panneau publicitaire au sein du boulodrome. Cette opération doit être engagée au cours de l'année 2014.

Jean-Marie MARAUX réunira les membres de la commission début septembre. D'ici là, les membres de la commission peuvent commencer à prendre contact avec diverses entreprises.

Le prix des panneaux :

- Panneau de 2m x 1 m = 200.00 € + 150 € (confection du panneau la 1^{ère} année)
- Panneau de 4m x 1 m = 350.00 € + 150 € (confection du panneau la 1^{ère} année)

7 : Finale du CNC Jeunes.

31 octobre, 1 et 2 novembre : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Corse, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi Pyrénées et Rhone-Alpes.

- 12 équipes en benjamins/minimes réparties en deux groupes de 6
- 12 équipes en cadets/juniors réparties en deux groupes de 6

Vendredi à 14 heures : 2 tours

Samedi à 8 heures : 3 tours en continu

Dimanche à 8h30 : finale des deux catégories et petite finale entre les seconds de chaque groupe, remise des prix et repas en commun.

Indemnité forfaitaire par équipe : 24 x 700€ = 16800€

La Fédération formera et fera passer l'examen de BF2 au boulodrome de Bans. Notre comité doit saisir l'opportunité pour inciter au moins deux-trois BF1 à se porter candidats.

8 : Questions diverses

Courrier d'Alexandra MONNET : le Président a rencontré longuement MM. Gilles MONNET et Tony MONNET, président de la GOURIBOULE, à POLIGNY afin de préciser la notion d'agrément et le sentiment d'injustice qu'ils ressentaient par rapport à la décision accordée pour le 15 août.

Précision : le deux concours de CHATELNEUF restent officiels (sans licences temporaires) et un agrément leur avait été donné pour un concours le 23 août.

Courrier du Comité de Haute-Loire : Suite à une rencontre au congrès de Mâcon, l'intention est de créer un échange entre les deux comités. Le CD39 sera chargé de la venue d'une délégation à un moment restant à définir.

Coupe Franco-Suisse : le Président, accompagné de M. Robert BONTOUX, s'est rendu le 16 avril dernier à CULOZ, pour une réunion qui restera longtemps gravée dans les mémoires des participants, tant le CD01 a imprégné sa présence. De fait, le CD39 a obtenu une des conditions de son maintien dans cette compétition : la diffusion au 15 juin des documents afin que ceux-ci soient envoyés aux clubs avant la période estivale et diffusés sur les régionaux de Poligny, Lons, Bletterans et le national de Salins.

Directives FFPJP : Jean-Marie MARAUX donne un résumé succinct du Comité Directeur National des 26 et 27 avril.

- Affaire DUVARRY – QUARTERBACK : la FFPJP autorise les masters de pétanque pour 2014, 2015 et 2016 mais la société Quarterback n'intervient plus comme mandataire et comme prestataire de la FFPJP. La société DUVARRY a déjà trouvé un partenaire pour le Pétanque Tour et elle a négocié l'habillage du nouveau car podium.
- Pour les finances, une bonne nouvelle avec l'augmentation des licences : 282 656 à fin avril alors que les effectifs 2013 à la même date étaient de 280 364.
- Coupe de France : 2698 clubs inscrits contre 2633 en 2013. Un appel à candidature pour l'organisation de la finale nationale du 19 au 22 mars 2015.
- Précisions au règlement pour les championnats départementaux et qualificatifs aux championnats de France : Les organisateurs des calendriers doivent veiller à ne pas cumuler certains championnats sur un même week-end afin de ne pas empêcher des joueurs de disputer leurs qualifications. Ainsi seuls les championnats suivants peuvent être placés sur un même week-end :
Triplette senior masculin et féminin, doublette senior masculin et féminin et individuel masculin et féminin. Tous les autres ne le peuvent pas.
A partir de 2015, les qualificatifs triplette promotion et triplette senior devront avoir lieu à des dates différentes :
Précision sur les 2 systèmes de qualifications aux championnats de Ligue, à savoir :
 - Le championnat départemental qui peut qualifier directement pour la Ligue ou l'organisation d'un qualificatif spécifique départemental pour la Ligue.
 - Le Président AZEMA a été élu Président de la Confédération Mondiale des Sports Boules, organe reconnu auprès du CIO. Toutes nos félicitations à notre ancien Président qui saura représenter la France et mettre en avant la Pétanque et le Jeu Provençal.
- Championnat du Monde senior à TAHITI.
- Championnat d'Europe Jeunes à BASSENS du 7 au 9 novembre
- Finale de la Coupe d'Europe des clubs se déroulera à BELVAUX au Luxembourg du 28 au 30 novembre 2014.
- Arbitrage : Toutes les anomalies dans nos règlements et textes ont été relevées. Tous les articles qui semblent contradictoires, incomplets ou obsolètes sont répertoriés. Ils seront simplifiés pour une meilleure compréhension et interprétation de tous. La CNA propose d'étudier la solution d'indemniser les arbitres suivant le niveau de concours car il y a beaucoup de disparités dans les indemnités versées aux arbitres.
- Nationaux : Le partage en ½ finale a été instauré spécifiquement et uniquement pour les concours de niveaux nationaux et supérieurs. Les règles d'interdiction de partage et les sanctions relatives sont maintenues pour les autres compétitions.
- Nouveau projet : Une coupe des Ligues est projetée et sera présentée aux Présidents de Ligue lors du prochain conseil national des 20 et 21 septembre.
- CNC :
Précisions sur les joueurs « brulés » :
Le nombre de joueurs montant de CDC/CRC vers CNC n'est pas limité.
Pour les joueurs ayant joué en CNC et descendant de divisions en CRC/CDC, la règle en vigueur s'applique, soit 2 au maximum sur la feuille de match et/ou ayant joué 3 matchs restent dans leur division.
Pour les rencontres de CRC qui se déroulent dans la période du CNC, il est recommandé aux CD et aux Ligues de se procurer la liste des joueurs des équipes CNC afin d'éviter que les joueurs se partagent entre CRC et CNC.

CNC Féminin : Tir simplifié pour les CDC et CRC : il a été omis d'enlever au règlement de cet atelier l'attribution d'un point pour le but touché, ce qui avait été supprimé par la FIPJP. Ce point de règlement sera retiré pour 2015.

CNC jeunes : 9 ligues pour 24 équipes. Finale à BANS du 31/10 au 2/11/2014. Programme : vendredi 31 octobre à 14 h : 2 tours, samedi 1 novembre : 8 h 3 tours en continu.

Dimanche 2 novembre à 8 h 30 : finale des 2 catégories + petite finale entre les seconds de chaque catégorie puis remise des récompenses suivies du repas en commun.

- Labellisation des écoles de Pétanque : Suite aux retours de 134 écoles de pétanque sur les 400 référencées, des simulations ont permis d'affiner les critères pour avoir une répartition homogène entre les 4 catégories.
- Développement de la pratique en milieu scolaire dans certains comités et ligues.
- Brevet fédéral 2 degré : La prochaine session se fera sur le même principe qu'en 2013 avec 3 sites de formation dont MONT SOUS VAUDREY, formation prévue en octobre 2014.
- Emploi : La FFPJP cherche à se structurer dans le domaine informatique car beaucoup de tâches sont effectuées par des bénévoles. Il est prévu d'embaucher un salarié qui disposerait de solides bagages dans ce domaine.

IMPERATIF : Demandes de récompenses (diplômes, médailles de bronze, d'argent et d'or) : à faire parvenir avant le 31 août 2014 au Président.

Planètes-Boules :

Le Président rappelle que MM. BOURGEON, PERRUSSEL et MARAUX Julien sont les trois correspondants. Faute d'un rappel et donc de communication, le Jura n'est pas apparu dans le dernier numéro. Pour le numéro suivant, les trois correspondants ont fait le nécessaire. Dans la prochaine édition, une double page est consacrée à la Ligue de Franche-Comté.

Question : ne faudrait-il pas envisager quelques abonnements pour des officiels que nous sollicitons à travers des dossiers de subvention (conseil général, CCVA, Région) ?

Réparation du panneau d'affichage électronique :

La plage d'affichage du N° 5 ne fonctionne pas. Jean-Marie MARAUX est chargé de contacter l'entreprise qui a installé le panneau afin que cette réparation puisse être effectuée.

Participation financière des joueurs : Les membres du comité décident que la participation de 2 € votée à l'assemblée générale 2013 est ramenée à 1€ durant la période du 1^{er} juin au 31 août.

Il est 22h30 L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Secrétaire Général
Michel PERRUSSEL

Le Président du Comité du Jura FFPJP
Paulo DE BASTOS